



**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



**5EME EDITION DES TROPHEES REGIONAUX MILIEUX AQUATIQUES
2020**

Dossier reçu le :

06/11/2020

Classement :

17

Structure présentant le dossier :

Fédération des Hautes Alpes pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Action présentée :

Travaux de réhabilitation de l'adoux des Gravières sur la Séveraisse

Domaine d'action :

- Protection du Milieu Aquatique
- Promotion du milieu aquatique
- Biodiversité halieutique
- Valorisation du patrimoine autour de l'eau

Pièces produites :

- Statuts de l'Association
- Procès-verbal de la dernière assemblée générale
- Photocopie de la pièce d'identité du Président
- Dossier de candidature complété
- Descriptif du projet
- Autres documents
- Relevé d'identité bancaire
- Plan de financement du projet et/ou inscription dans un des volets de la convention de partenariat Région Sud / Structures associatives du loisir pêche
- Implication dans la vie locale et sociale

Avis du jury :

.....
.....
.....
.....



TROPHEE REGIONAL MILIEUX AQUATIQUES 2020

DOSSIER DE CANDIDATURE

1 : STRUCTURE CANDIDATE :

Fédération de Pêche des Hautes-Alpes
16 avenue Jean Jaurès 05000 GAP

2 : TITRE DU PROJET :

Travaux de réhabilitation de l'adoux des Gravières, sur la Séveraisse

3 : DATES DE REALISATION :

Avril et mai 2019

4 : PLAN DE FINANCEMENT – PARTENAIRES :

Financiers		Pourcentage	Montant
Montant total		100 %	4 824,92 €
Financiers extérieurs	Conseil Général		
	Agence de l'Eau RMC	25 %	1 187,46 €
	Conseil Régional PACA		
Fédération Nationale Pour la Pêche en France		45 %	2 182,48 €
Fédération de Pêche des Hautes-Alpes		30 %	1 454,98 €

5 : DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET :

L'adoux des Gravières a été identifié comme étant un adoux à fort potentiel, peuplé de Truites fario autochtones méditerranéennes et de Chabots, mais la présence d'un passage busé en son milieu posait de gros soucis vis à vis de la migration des poissons et provoquait un colmatage des habitats aquatiques en amont.

Les travaux engagés sur l'adoux des Gravières ont permis de **rétablir la continuité écologique et piscicole** par le retrait de buses, puis d'engager un processus de **diversification du lit et des écoulements** de ce milieu artificialisé dans sa partie amont.

Cette opération a reçu localement le soutien puis l'appuis de l'Office National des Forêts, de l'Agence Française pour la Biodiversité et du Parc National des Ecrins.

6 : VOLET SOCIAL – VIE LOCALE :

Ces travaux ont été complétés, le 3 mai 2019, par la construction et la mise en place d'une passerelle rustique avec l'aide de l'association de pêche locale « La Gaule du Valgaudemard », de l'Office National des Forêts et de la Direction Départementale des Territoires des Hautes-Alpes. Le franchissement de l'adoux est désormais possible par les piétons et les vélos au moyen de la passerelle et pour d'autres éventuels véhicules motorisés seulement à gué.


Des travaux complémentaires de nettoyage de l'adoux sont prévus tout comme la mise en place de panneaux pédagogiques et d'information à destination des usagers du camping et des randonneurs

FEDERATION DES HAUTES-ALPES
POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE
Reconnue d'Utilité Publique Agréée au Titre de l'environnement

Travaux de réhabilitation
de l'adoux des Gravières, sur la Séveraisse
à Villar-loubière

Contexte

La Fédération de Pêche des Hautes-Alpes a réalisé la mise en œuvre de travaux de réhabilitation de l'adoux des Gravières, en rive gauche de la Séveraisse, sur la commune de Villar-Loubière.

LOCALISATION	
	Département : Hautes Alpes
	Commune : Villar Loubière
	Lieu-dit : les Gravières
	Affluent du : Séveraisse
	Altitude moyenne : 1020 m
	Localisation confluence (Lambert II) : X= 900 850 m ; Y= 1 987 671m
Foncier : communal, privé	
DESCRIPTION GENERALE	
Longueur : 1001 m	Occupation du sol : ripisylve, piste, camping
Largeur moyenne : 2,4 m	Aménagements anthropiques et impacts éventuels :
Profondeur moyenne : 25 cm	Camping, franchissement, prise d'eau, barrages récréatifs
Vitesse courant moyenne : 50 cm/s	Evolution du lit : exhaussement
Catégorie piscicole : 1 ^e catégorie	Diagnostic tronçon PDPG : perturbé

Fiche action – Diagnostic des adoux du bassin du Drac amont - 2012

En 2012, la Fédération de Pêche des Hautes-Alpes a réalisé une étude de « Diagnostic écologique des Adoux du bassin du Drac » dans le but de les cartographier, les réhabiliter et les préserver.

« Adoux » est un terme vernaculaire dérivant directement du dialecte provençal et signifiant « eaux douces » ou « eaux claires ». Les adoux se présentent sous la forme de bras annexes, caractérisés par un écoulement continu tout au long de l'année et localisés au niveau du lit majeur des cours d'eau de piémont auxquels ils sont inféodés. Ainsi, les adoux sont constitués par des résurgences de la nappe d'accompagnement de la rivière. Ils ont un rôle clé dans le fonctionnement des écosystèmes aquatiques. Ils contribuent à la biodiversité et à la production des milieux. Ils jouent le rôle de frayères, c'est aussi une zone de refuge pour les poissons lorsqu'il y a risque de gel, de sécheresse ou de crue ou même de pollution dans la rivière.

La Fédération et les associations de pêche départementales ont entrepris et intensifié ces dernières années de nombreux travaux de restauration de ces milieux spécifiques.

La Fédération de pêche des Hautes-Alpes, accompagné par la Direction Départementale des Territoires des Hautes-Alpes, a sollicité la mairie de Villard-Loubière - propriétaire des parcelles de l'adoux et du passage busé - pour être autorisé à engager des travaux de démantèlement de ce passage busé problématique. Cette opération a reçu localement le soutien puis l'appui de l'Office National des Forêts, de l'Agence Française pour la Biodiversité et du Parc National des Ecrins.

Les travaux engagés sur l'adoux des Gravières ont permis de **rétablir la continuité écologique et piscicole** par le retrait de buses, puis d'engager un processus **de diversification du lit et des écoulements** de ce milieu artificialisé dans sa partie amont.

Les actions concernant la réhabilitation des adoux sont classées en 1ère urgence dans le contexte « Séveraisse » du Plan Départemental de Protection du milieu aquatique et de Gestion piscicole des Hautes-Alpes (PDPG 05).

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la mesure « reconnecter les annexes aquatiques et milieux humides du lit majeur restaurer leur espace fonctionnel » préconisée dans le SDAGE du bassin Rhône-Méditerranée sur la masse d'eau « Haut Drac ».

Opérations réalisées en 2019 :

Les travaux ont consisté à la destruction d'un important gué busé faisant obstacle au transit piscicole et générant un colmatage important de l'adoux dans sa partie amont.

Les travaux d'enlèvement des buses et de reconstitution du lit de l'adoux ont été réalisés le 17 avril 2019 par une entreprise locale Eymard TP. Cette intervention, précédée par une pêche électrique de sauvetage d'avant travaux, a été supervisée par un agent de l'Agence Française de la Biodiversité.

Ces travaux ont été complétés, le 3 mai 2019, par la construction et la mise en place d'une passerelle rustique avec l'aide de l'association de pêche locale « La Gaule du Valgaudemard », de l'Office National des Forêts et de la Direction Départementale des Territoires des Hautes-Alpes. Le franchissement de l'adoux est désormais possible par les piétons et les vélos au moyen de la passerelle et pour d'autres éventuels véhicules motorisés seulement à gué.

Ces travaux vont permettre à nouveau la libre circulation des poissons, notamment de la truite fario autochtone, de la Séveraisse vers l'adoux afin d'assurer sa reproduction. Des travaux complémentaires de nettoyage de l'adoux sont prévus tout comme la mise en place de panneaux pédagogiques et d'information à destination des usagers du camping et des randonneurs.

Cette opération a été financé entièrement par la Fédération de Pêche des Hautes-Alpes, La Fédération Nationale pour la Pêche en France et l'Agence de l'eau RMC.

FINANCEMENT DES TRAVAUX

Détail des coûts de l'action :

Nature	Détail	Coût unitaire	Nb jours	Montant
Travaux de démantèlement du gué busé	Facture Eymard TP			1 644 €
Achat de bois et livraison pour la passerelle	Facture Scierie Roux-Paris			730,92 €
Participation personnel Fédération 05	Travail préparatoire à la réalisation des travaux et suivi du chantier	350 €	7	2 450 €
Coût total				4 824,92 €

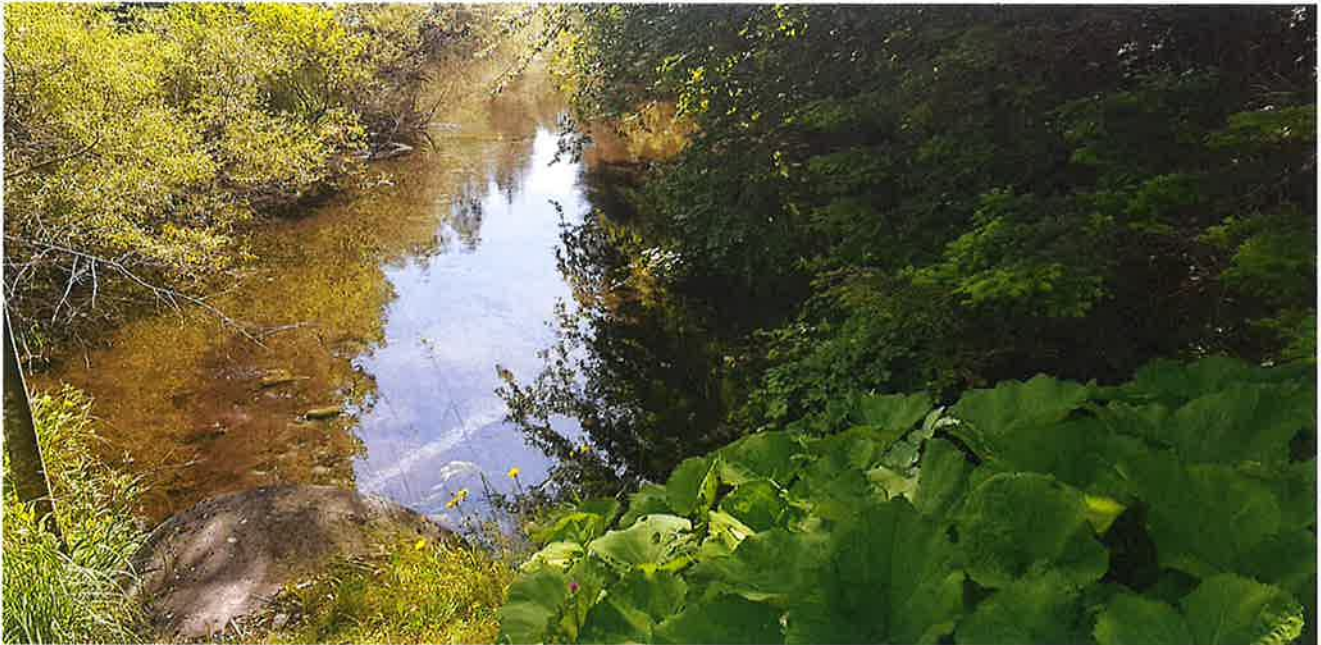
Plan de financement définitif de l'action :

Financiers		Pourcentage	Montant
Montant total		100 %	4 824,92 €
Financiers extérieurs	Conseil Général		
	Agence de l'Eau RMC	25 %	1 187,46 €
	Conseil Régional PACA		
Fédération Nationale pour la Pêche en France		45 %	2 182,48 €
Fédération de Pêche des Hautes-Alpes		30 %	1 454,98 €

Adoux des Gravières – Avant travaux



**Gué busé installé sur l'adoux
Obstacle à la continuité écologique et sédimentaire**



Étalement de la ligne d'eau
Colmatage des habitats aquatiques en amont sur une centaine de mètres



La partie amont de l'adoux est bien diversifié et propice au fraie de la Truite fario
et à l'accueil du Chabot

Adoux des Gravières – Pendant les travaux



Enlèvement des matériaux



Dépose des buses



Restauration du profil des berges

Adoux des Gravières – Après travaux



Restauration parfaite de la continuité écologique



Diversification du courant, début du décolmatage du lit en amont
Apparition de graviers



Installation d'une passerelle piétonne